



Seule la version orale fait foi

Stop à l'instrumentalisation du climat par la gauche, NON à la loi sur le gaspillage de l'électricité

par Kevin Grangier, président de l'UDC du Canton de Vaud

Nous tous, présidents des partis cantonaux UDC de Suisse romande et notre président Marco Chiesa, aimons la Suisse. Nous aimons ses paysages alpins de carte postale, nous aimons les cimes enneigées et les glaciers de nos montagnes. Mais contrairement à ce qu'affirment les partisans de la loi sur le climat, le 18 juin, nous ne voterons pas pour sauver nos glaciers. Une acceptation de la loi sur le climat ne permettra pas de stopper le recul des glaciers. Mais de quoi s'agit-il alors ?

Il s'agit d'argent, donc de pouvoir d'achat ! Depuis plusieurs années, le climat et ses changements permettent aux partis de gauche en Suisse de réchauffer leurs vieux plats froids en venant réclamer de l'argent pour prétendument lutter contre la fonte des glaciers. La gauche rose-verte a bien compris qu'elle pouvait donner mauvaise conscience aux Suisses en affirmant qu'ils étaient responsables du réchauffement climatique et que pour se racheter une bonne conduite, il fallait passer à la caisse.

En son temps, l'Eglise vendait des indulgences pour que les mauvaises consciences rachètent leur âme, les inquisiteurs verts de 2023 usent de la même méthode. Ils réchauffent de vieux plats froids afin de pouvoir se servir directement dans votre porte-monnaie.

La loi sur le climat n'aura aucun impact sur le climat – et en ça, elle promet des résultats qu'elle ne peut pas obtenir – en revanche, elle impactera le porte-monnaie des Suisses.

En 2021, à la surprise générale des sondages, les Suisses n'avaient pas voulu de taxes sur le CO₂. Le Parlement a donc soigneusement évité d'évoquer explicitement des coûts pour la population. En revanche, il promet désormais des subventions et des incitations et met en place une législation qui nécessitera de nouveaux fonctionnaires pour la mettre en œuvre. Tout ceci sera évident financé par les contribuables et par personne d'autres.

La neutralité carbone a un prix et il est cher ! Sur mandat de la Confédération, l'EPFL a réalisé plusieurs scénarios sur les coûts de la neutralité carbone. Les résultats ont été publiés en février 2022, soit bien avant le lancement du référendum contre cette loi. L'augmentation pourrait atteindre 6'600 francs par an et par personne, soit plus de 26'000 par an pour une famille de 4 personnes. Les partisans de la loi contestent ces données scientifiques, mais ne les a-t-on pas vu plus prompt à affirmer qu'il fallait écouter les scientifiques quand ceux-ci affirmaient que le climat se réchauffait ? Pourquoi en irait-il autrement quand les scientifiques affirment que cela aura un coût ?

La loi sur le climat va durablement prêter le pouvoir d'achat de la population et c'est la classe moyenne, pendulaire et laborieuse qui va en ressentir les effets les plus pénibles. Pour sauver le pouvoir d'achat de la population, refusons la loi de gauche qui instrumentalise le climat le 18 juin !